

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNOU EN
SOLOGNE SEANCE DU 05 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le cinq mars à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VERNOU-EN-SOLOGNE, se sont réunis à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEGUINE, Maire.

Dans le contexte de crise sanitaire liée au coronavirus – COVID 19, la salle du conseil municipal située à la mairie de Vernou en Sologne, 5 place de l'Eglise, est exceptionnellement déplacée à la Maison des Associations 40 rue des Marnières.

En effet, la salle du conseil de la mairie, ne permettant pas de garantir les conditions de sécurité satisfaisantes pour l'accueil des membres du conseil municipal (Cf. : Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020).

La demande d'autorisation pour déplacer la salle du Conseil Municipal a été autorisée par la Préfecture de Loir-et-Cher.

PRESENTS : Mme RUET Martine, Mme CERF Jutta, Mr CHARPENTIER Jeannick, Mr GUICHARD Anthony, Mr MOREAU Laurent, Mr COIGNARD Patrick, Mr PETITFRERE Jacques, Mr RENAULT Etienne, Mme COURCELLES Kathaleen, Mme BERTIN Julie, Mr BOURDERIOUX Nicolas, Mr BONARD Jean-Sébastien

ABSENTS-EXCUSES : Mme CLOUET Magali donne pouvoir à Mr DEGUINE Nicolas
Mr PICAUD Arnaud (arrivée à 19h18)

SECRETAIRE : Mr RENAULT Etienne

DATE DE LA CONVOCATION : 01 mars 2021

HUIS CLOS

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Toutefois, sur la demande de trois conseillers municipaux ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, de se réunir à huis clos. Toute séance tenue à huis clos sans la décision préalable du conseil municipal est irrégulière.

Vu la situation sanitaire actuelle, Monsieur le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour se réunir à huis clos (Cf. : Article L.2121-18 du CGCT).

Avis du Conseil Municipal :

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

INFORMATIONS DU MAIRE :

- **APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 22 JANVIER ET 27 FEVRIER 2021 :**

Signature des procès-verbaux des deux dernières séances en fin de séance (PV envoyé par mail pour consultation).

- **LISTE DES DECISIONS PRISES PAR MR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT :**

Achats validés lors du dernier conseil municipal

- Evacuation de l'ancienne citerne de la boucherie : demande en cours. Celle-ci doit être effectuée par Mr LANGUILLE directement et non par la commune. Il en est de même pour le règlement. A la prochaine réunion, les modalités de remboursement seront soumises à l'avis du conseil municipal.

- Le devis pour les 2 défibrillateurs sera retourné à l'entreprise à l'issue du vote du budget 2021.

Achats réalisés depuis le dernier conseil municipal

-Ustensiles pour la cantine achetée chez ECOTEL pour la somme de 115,56 Euros

-Plaque des horaires de la Mairie acheté chez Fabrègue pour la somme de 139,69 Euros

-Convention signée avec l'AMO de la société ADACCAR Mr Richard pour la somme de 2 083 Euros TTC

-Achats de 2 distributeurs automatiques de gel hydroalcoolique pour l'école pour la somme de 168,96 Euros

-Achat d'un carillon supplémentaire pour la classe des CE pour la somme de 67 Euros

-Une grille gratte pied et un tapis d'entrée ont été acheté pour la mairie pour la somme de 58,89 Euros

- **BILAN COMPTABLE :**

Présentation du compte communal arrêté au 5 mars 2021 soit 529 034,42 €.

- **INFORMATIONS DES ADJOINTS :**

Martine RUET

- **Point sur la vaccination**

La seconde injection du vaccin contre la Covid 19 pour les personnes de 75 ans et + aura lieu les 11 et 17 mars prochain dans les centres de Lamotte Beuvron et Romorantin.

- **Abribus de la commune : avancée sur le projet de déplacement de l'arrêt du château de la Borde**

Un courrier a été adressé au Conseil Régional, notre demande doit passer en commission afin de connaître le financement possible. Pour le moment nous n'avons pas de retour.

- **Fleurissement et mise en place de système de goutte à goutte**

Mme Martine Ruet et M. Jeannick Charpentier ont consulté plusieurs prestataires afin de proposer un fleurissement et un embellissement différents sur la commune pour la saison. N'ayant pas encore reçu tous les devis, ces deux dossiers seront soumis à l'avis du Conseil Municipal lors de prochaine séance. L'objectif est de mettre des plantes vivaces et d'investir dans de nouveaux pots

pour remplacer les structures existantes.

Le prix estimé pour l'instant est autour de 3500€ pour l'achat de pots, 3500€ pour le fleurissement et 700€ pour le terreau.

➤ **Rencontre CCSE – Sous Préfète à Marcilly en Gault :**

Martine Ruet représentait la Commune le jeudi 18 Février à Marcilly en Gault pour la venue de Madame la Sous-Préfète Mireille Higinen-Bier à la rencontre des élus communautaires. La CCSE en a profité pour présenter l'EPCI et les différents projets engagés ou prévus pour les mois à venir.

Jutta CERF

➤ **Lecture publique**

Nous recevons le 31 mars à 15h00 à la maison des Associations le lecteur, M. Jean-Christophe COCHARD qui lira « le monde sans vous » de Sylvie Germain. Des invitations seront transmises prochainement. Il reste à déterminer le nombre de personne que la salle des fêtes peut accueillir.

➤ **Bibliothèque :**

Ouverture provisoire de la grande salle à compter du samedi 03 avril prochain de 10h à 12h00 (le vestibule a été dégagé par les agents communaux, ainsi que les deux comptoirs. L'armoire a été laissée et les portes vitrées ont été enlevées).

Dans un premier temps la bibliothèque sera ouverte le samedi matin. Par la suite peut être également le mercredi après-midi (bénévoles recensés Mme Marceline Thomas et Mme Julien).

Karine Forget de la CCSE vient le 23 Mars 2021 en Mairie pour échanger sur la bibliothèque.

Arrivée de Mr Arnaud PICAUD à 19h18

➤ **Courrier du Diocèse pour l'enlèvement des documents**

Afin de régulariser en détail la reprise des éléments par le diocèse de Romorantin, il est demandé qu'un courrier explicatif soit remis en mairie par les responsables.

➤ **Convention RPI**

Une réunion aura lieu le 09/03 à 17h avec les responsables de la commission de Vernou et de Courmemin.

➤ **Chocolats de Pâques enfants de l'école**

Des chocolats de paques vont être distribués à tous les enfants de l'école de Vernou.

Il est demandé l'acquisition d'un tapis extérieur pour mettre devant la porte de la cantine sous le préau.

Jeannick CHARPENTIER

➤ **Peinture ancienne mairie**

Les travaux de peinture des volets et portes de l'ancienne mairie ont été effectués. Des gonds ont également été réparés.

De plus, une étude est en cours, pour installer dans les anciens sanitaires extérieurs, une boîte à livres.

➤ **Devis réfection des chemins**

Un nouveau devis de l'entreprise BOUGE pour la réfection de différents chemins sur la commune a été reçu suite à l'audit réalisé par Mr le Maire, Jeannick Charpentier et Anthony Guichard. Le devis s'élève à 23 508 € TTC. Un cahier des charges précis et par chemin a été élaboré par Mr le Maire et Anthony Guichard puis renvoyé à la société Bougé afin d'affiner cette proposition. Ce cahier des charges sera envoyé à d'autres prestataires qui seront consultés afin de budgétiser au mieux les travaux à réaliser au cours de l'année 2021.

➤ **Pose des Poubelles**

Plusieurs poubelles ont été installées dans la commune à différents endroits :

- Mairie
- Salle des associations
- Ecole
- Usine Knauf
- Petit Vernou
- Place de l'église

Lors de la première commande 7 poubelles ont été commandées, les 3 restantes vont être commandées prochainement.

➤ **Planification d'une date nettoyage bord de la Bonheure**

Le nettoyage du bord de la bonheure sera réalisé par des bénévoles de la commune prévu le samedi 13 mars à partir de 8h30.

➤ **Panneaux en bois containers chemin du cimetière**

La présence des containers à verre au niveau du cimetière pose actuellement un problème esthétique et ne met pas en valeur l'environnement et le paysage vu de l'étang.

Une étude est donc en cours concernant l'installation de 6 panneaux en bois (1m80/1m80) afin de les cacher, pour un montant de 400 € TTC.

➤ **Achat d'une tonne à eau**

Une tonne à eau va être prochainement achetée afin de faciliter l'entretien avec le Kärcher pour la somme de 95 € TTC.

➤ **Démontage de l'ancien terrain de tennis**

Les agents ont commencé le démontage de l'ancien terrain de tennis.

Anthony GUICHARD

➤ Alarme de l'école

La société SPO a terminé (enfin) les travaux. Le PPMS ainsi que l'alarme anti-intrusion sont fonctionnels. Un audit de sécurité a eu lieu le 27/01 avec le gendarme Besnard de Romorantin. Anthony a présenté les différents dysfonctionnements dans son rapport : Alarme incendie non fonctionnelle, portillon côté cantine à refixer, mettre un rideau dans la classe des CE donnant sur la cour, la salle des archives en Mairie à fermer à clé, détecteurs de fumées non présents ... ainsi que les plans d'évacuation à installer.

➤ Eclairage public

Suite à la réunion du 17/02 avec ADDACAR et les membres de la commission une première sélection des prestataires a été effectuée ainsi que le matériel proposé. La prochaine réunion pour démarrer le CCTP aura lieu le 18/03 à 18h45 en Mairie.

➤ Aire de jeux clos des girondes

Les sociétés Aquarelle et Husson ont été rencontrées dans le but d'affiner les propositions après la réception des devis. Une prochaine commission sera réunie le jeudi 11 mars à 19h dans les locaux d'Aquarelle situés à Selles St Denis afin de juger de la qualité des structures proposées. Nous en ferons de même avec la société HUSSON. Le choix du prestataire, sur proposition de la commission, sera soumis au vote du Conseil Municipal.

Il est proposé aux membres de la commission une réunion le Jeudi 25 Mars 2021 à 18h30 avec l'entreprise HUSSON.

➤ Ver'News et calendriers 2021

La distribution des Ver'News et des calendriers a été effectuée. Merci aux élus qui ont pu se rendre disponible à savoir : Kathaleen Courcelles, Jutta Cerf, Patrick Coignard, Jeannick Charpentier.

➤ DSIL

Suite à un échange avec le Pays de Grande Sologne, une demande d'aide au titre du DSIL a été réalisée sur la thématique « Rénovation énergétique et restauration des bâtiments communaux ». Ce dossier a fait l'objet d'un traitement très rapide du fait qu'il fallait une réponse avant le 28 février 2021. Le Conseil Municipal en date du 27 février 2021 a accordé à Mr le Maire l'autorisation d'effectuer toutes les démarches nécessaires à ce plan de relance.

➤ Installation des TBI & Ordinateurs à l'école

Les ordinateurs ont été reçus de la part de la société LDLC fin février et paramétrés avec différents logiciels : antivirus, suite office, différents logiciels de l'inspection académique, contrôle parental. La mise en place d'une sécurisation au niveau du réseau wifi a été effectuée pendant les vacances de février, ainsi qu'un pare feu et une délimitation de la couverture wifi. Les TBI ont été installés le mercredi 3 mars 2021 par la société Motiv'Solutions de Villeherviers, ils sont opérationnels. L'installation de logiciels pédagogiques sont également installés et paramétrés. Deux enceintes par salle ont été offertes pour l'occasion. Toute cette installation entre dans le cadre de l'appel à projets Ecole Numérique 2020.

Une formation pour les maîtresses aura lieu prochainement.

➤ **Point Communication CCSE**

Suite à la réunion du 9 février, différents travaux ont été évoqués à savoir : la reprise de l'appli mobile de la CCSE (mise en place de notifications Push), le nettoyage du site de la CCSE et de l'appli auront lieu d'ici l'été 2021. La rédaction et la mise en page d'un bulletin pour l'ensemble des communes de la CCSE est en cours pour une distribution prévue courant du printemps par les élus des communes. Une prochaine réunion est prévue Mardi 9 Mars 2021.

➤ **Ouverture de la pêche / lâcher de truite**

Un lâcher de truites est proposé le samedi 20 mars à l'occasion de l'ouverture de la pêche à l'étang.

➤ **Plan de relance**

Deux dossiers ont été saisis dans le cadre du plan de relance et concernant les aides accordées à la rénovation énergétique des bâtiments ainsi qu'aux équipements sportifs.

➤ **Forfait internet Orange**

Suite à une visio avec notre conseiller Orange pour faire un point sur les différents contrats, il a été relevé qu'une différence de prix importante par rapport à la concurrence est constatée. La commune paye actuellement 1 140 € par mois, il sera soumis au prochain Conseil une délibération pour changer de prestataire à un coût plus avantageux.

➤ **Audit sécurité**

Suite aux réceptions des sociétés Eclair et Concept Sécurité, un audit de l'ensemble des bâtiments communaux (salles, commerces ...) va faire l'objet d'un rapport précis sur les améliorations et les ajouts à apporter afin de les sécuriser dans les normes. Le chiffre de l'alarme à incendie de l'école fait également partie de ce dossier.

➤ **Signalétique au sol des voies et parking public**

La société Soligne pratiquement seule sur ce marché en Loir et Cher est venue le 23 février établir un diagnostic sur l'état des signalétiques (bandes STOP, passages piétons, ...) de l'ensemble de la commune. Il sera soumis lors d'un prochain Conseil de statuer sur les propositions réalisées.

AUTRES INFORMATIONS DU MAIRE :

➤ **Reprise du salon de coiffure**

La reprise du salon de coiffure par Mme Emma COQUIS sera en principe effective à compter du 1^{er} avril 2021. Le bail se poursuivant jusqu'en 2022, celui-ci est repris en l'état par la nouvelle exploitante.

➤ **Projet de l'entreprise JANVIER**

L'entreprise JANVIER a un projet d'implantation d'une unité de conditionnement de sapins sur la commune.

Ce projet comprendra :

- Un espace de stockage
- Un site sécurisé et stabilisé
- Une unité de conditionnement

Un bâtiment d'environ 1 200 m² pouvant accueillir 30 à 40 saisonniers pour conditionner les sapins à l'abri des intempéries.

Monsieur le maire et Anthony Guichard se sont rapprochés de plusieurs interlocuteurs afin de faire avancer le projet au plus vite, notamment auprès de Madame la Sous-préfète et de Monsieur Pascal Bioulac.

➤ **Mise en location du logement communal**

Les locataires du logement communal (ancien logement BLIN) ont quitté le logement le 21 février dernier. Le logement est donc disponible à la location, plusieurs pistes sont à l'étude pour début avril. Mme Martine RUET propose de publier une annonce pour la location.

➤ **Rencontres avec des élus**

Mr Pascal Bioulac, en tant que Président du Pays de Grande Sologne est venu en Mairie le 16 février pour présenter le Contrat Régional de Solidarité Territorial CRST et échanger sur les grands projets communaux programmés pour le mandat. 2020-2026. La commune pourra s'appuyer sur ce contrat et les nombreux thèmes fléchés concordant avec les projets envisagés.

Mr Louis Redon Colombier, Conseiller Départemental de notre canton s'est entretenu en Mairie le 23 février sur les différents sujets se rapprochant de ses délégations au Département. Le réaménagement du site camping – étang a été abordé, l'état des voiries et des routes départementales, des chemins de randonnée ainsi que d'autres sujets d'actualité sur notre commune.

➤ **Point sur les subventions attribuées**

DSR (projet de rénovation du parc d'éclairage public) = 24 000 €

Opération 1000 chantiers (clôture école et garage) = 4 627 €

➤ **Remis en état des fermetures de plusieurs menuiseries à la boulangerie**

M. et Mme BECHAIMONT nous ont informé du dysfonctionnement des fermetures de plusieurs menuiseries à la boulangerie. Nous avons donc contacté l'entreprise TURPIN qui nous a adressé un devis pour un montant de 594 €. D'autres devis sont attendus.

➤ **Réunion matériel**

Une réunion de la commission Matériel a eu lieu le 3 mars 2021. A l'ordre du jour notamment l'achat urgent d'un tracteur tondeuse afin de remplacer l'actuel acheté il y a plus de vingt ans et qui menace de tomber en panne au cours de la prochaine saison. Une tondeuse thermique est également à l'étude car celle utilisée est aussi dans un état d'usure très avancé. Une petite élagueuse ainsi qu'un nettoyeur haute pression sont envisagés pour doter nos agents d'outils performants.

➤ **Rencontre avec les responsables du Tennis TCSE**

Mr le Maire a rencontré Aurélien Thomas président du TCSE, Patrick Roussel le référent communal et Stéphanie Durand la secrétaire afin de faire le point sur le site à Vernou. Le club envisage d'installer sur tous ses cours des digicodes en association avec la Communauté de Communes. Un démoussage des terrains est prévu, l'agent de la CCSE se déplacera et sera assisté par un agent communal. Des travaux de réparation et d'embellissement ont été évoqués pour le mobil home (terrasse marche pied, nettoyage des parois, réparation des gouttières et de la clôture à l'arrière) et qui seront réalisés au printemps.

➤ **Commission Finances**

Une commission s'est réunie le mardi 23 février afin de préparer le Budget 2021 et d'envisager les grandes lignes de l'année 2021. Mr le Maire avait promis lors du vote du budget 2020 à l'ensemble des élus une réunion pédagogique afin de mieux appréhender les différents enjeux du Budget Communal. Celle-ci aura lieu le samedi 27 mars 2021 et fera suite à la deuxième Commission Finances qui se réunira le 23 mars.

➤ **Rencontre avec le Capitaine Bounissou et l'Adjudant chef Pontlevoy du SDIS 41**

Une rencontre a eu lieu en Mairie le 16 février afin de faire le point le point sur le protocole de sécurité incendie sur la commune. Un état des lieux a été effectué sur les bornes implantées, leur état, le protocole de maintenance et sur les éventuelles zones blanches présentes sur la commune. Une délibération doit être prise au cours de ce Conseil et qui sera développé plus en détail en point N°6.

➤ **Colis aux agents communaux**

Afin de les récompenser d'une année 2020 où ils ont fait preuve de disponibilité et de résilience face à la crise et aux différents confinements, en souhaitant notamment continuer à assurer le service public, Mr le Maire, accompagné de ses adjoints, ont remis aux agents communaux un colis le samedi 13 février 2021.

➤ **Bacs potagers à l'école**

Mr le Maire tient à remercier Patrick Coignard et Laurent Moreau qui ont confectionné des bacs potagers pour les enfants de l'école avec des palox fournis par Mr Janvier de Vernou.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES À L'AVIS DU CONSEIL

1) **RENOUVELLEMENT DU TABLEAU DE COMMANDE DES CLOCHES DE L'EGLISE :**

Le tableau de commande ainsi que la carte de la volée de la cloche 2 sont défectueux. Nous avons consulté 3 prestataires dont voici les propositions :

	MAMIAS	BODET	GOUGEON
PRESTATION EGLISE	3 467.00€	2 930.00 €	2 329.00 €
TOTAL HORS TAXE	3 467.00€	2 930.00 €	2 329.00 €
PRIX TTC	4 160.40€	3 516.00 €	2 794.80 €

Nous proposerons le prestataire GOUGEON ayant réalisé de nombreuses prestations équivalentes dans le Loir et Cher. Le contrat de maintenance avec BODET qui avait lieu jusqu'ici chaque année et qui comprend normalement l'entretien et le suivi des équipements n'a pas empêché le système de tomber en panne ainsi que son dérèglement quasi quotidien. Ce contrat va être dénoncé dans les plus brefs délais.

Avis du Conseil

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2) SECURISATION DU PARCOURS GUSTAV, :

Le parcours du jeu Gustav' nécessite une sécurisation à certains endroits de la commune notamment aux abords des cours d'eau (rue des remparts et rue de Chambord), pour les traversées de rues et de routes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'acheter 7 barrières L150cm x H90cm à croisillons parmi les 3 prestataires consultés, à savoir :

	IDEO EQUIPEMENT	MANUTAN	HUSSON
7 BARRIERES	1315.00 €	1650.30 €	829.90 €
TOTAL HORS TAXE	1315.00 €	1650.30 €	829.90 €
PRIX TTC	1578.00 €	1980.36 €	995.88 €

Il est demandé au Conseil Municipal son accord pour l'achat chez HUSSON. Il est à noter que la pose sera réalisée par nos agents communaux avant mi-avril et la venue des installateurs.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**3) APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES
ELEMENTAIRES PLAN DE RELANCE CONTINUITE PEDAGOGIQUE :**

Le plan de relance présenté par le Gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid19. Il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducative et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

Mr le Maire sollicite le Conseil Municipal pour entamer les démarches de demandes d'aides à hauteur de 3 500 € HT (correspondant à 70% du coût total validé par les services de l'éducation Nationale) qui permettront d'équiper l'école d'un système de captation et de retransmissions vidéo, de sécuriser le réseau internet et de mettre en place un boîtier wifi afin d'avoir internet sur l'ensemble des salles de l'école.

Une visioconférence a eu lieu le 2 mars 2021 à laquelle A.Guichard a participé pour présenter le projet de Vernou en Sologne auprès du référent numérique de l'inspection académique. Un accord de principe a été formulé concernant le projet en question.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4) NOMINATION DE DELEGUES AU PAYS DE GRANDE SOLOGNE :

Mme Jutta Cerf ayant fait part lors du dernier Conseil Municipal de sa volonté de démissionner de son poste de déléguée titulaire au Pays de Grande Sologne, M. le Maire propose de nommer à sa place M. Anthony Guichard en membre titulaire et M. le Maire en tant que suppléant.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Sont élus :

TITULAIRE : Mme Kathaleen COURCELLES

TITULAIRE : Mr Anthony GUICHARD

SUPPLEANT : Mr Nicolas DEGUINE

SUPPLEANT : Mr Nicolas BOURDERIOUX

5) DEMANDE D'AIDE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE POUR LA GESTION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION :

L'agence de l'Eau Loire Bretagne accompagne les collectivités dans la gestion des boues pour l'année 2021. En effet, en raison de la pandémie de la Covid 19, l'épandage des boues est jusqu'à nouvel ordre interdit.

Deux prestataires ont été consultés, la SAUR et la SEDE afin de chiffrer le surcoût engendré par ces mesures et ainsi solliciter l'aide proposée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pouvant prendre en charge dans le cadre du plan de reprise jusqu'à 70% des dépenses liées au compostage des boues.

La société SEDE nous a remis son dossier technique et chiffre la prestation à hauteur de 5470€ HT. Le choix du prestataire sera soumis à l'avis du conseil municipal lors d'une prochaine réunion.

Mr le Maire demande l'avis du Conseil Municipal afin de l'autoriser à demander l'aide auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6) DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2225-1 à L.2225-4, L.2122-27 et R.2225-1 à 10 ;

Vu le décret n ° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21/12/2018 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) de Loir-et-Cher ;

Considérant la nécessité réglementaire de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune de Vernou en Sologne sur lesquels portent les pouvoirs de police spéciale DECI du Maire,

Considérant la nécessité d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher relative aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune de Vernou en Sologne,

Suite à la présentation faite par M. le Maire de l'obligation réglementaire de prendre un arrêté sur la défense incendie de la commune, il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation de :

- ✓ créer un service public de la DECI ;
- ✓ rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie ;
- ✓ faire réaliser les contrôles techniques pour les PEI publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés ;
- ✓ réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés.
- ✓ réaliser la convention relative aux conditions de mise à disposition et d'utilisation à titre gratuit du logiciel CRplus pour la gestion des points d'eau incendie appartenant au Service Départemental D'incendie et de Secours de Loir-et-Cher (SDIS 41)

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

7) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD 2021 PROGRAMME « S » (SECURISATION) :

M. le Maire demande l'avis du Conseil Municipal afin de solliciter l'aide au titre du Fonds Interministériel pour la Protection de la Délinquance 2021 permettant d'améliorer le système de caméras de vidéosurveillance existant et de l'étendre sur la commune, ainsi que la mise en place de l'alarme incendie dans les bâtiments de l'école communale.

Le montant du projet estimé est de 32 400 € HT. Il est donc demandé une aide équivalente à 50 % soit 16 200 € HT. Pour rappel il a déjà été déposé en 2020 un dossier nous ayant permis de mettre en place un système PPMS dans l'école ainsi que la sécurisation du bâtiment avec la pose de films anti-flamants déjà subventionné à hauteur de 50%.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ELECTION DES REPRESENTANTS A L'USINE D'INCINERATION D'ORDURES MENAGERES DE VERNOU EN SOLOGNE :

La Commission de Suivi de Site de l'usine d'incinération d'ordures ménagères exploitées par le SIEOM de MER été créée par l'arrêté n° 41-2016-12-16-019 en date du 1^{er} décembre 2016.

Suite aux élections municipales 2020, cette commission consultative qui se réunit généralement une fois par an doit être modifiée.

Quatre membres du Conseil Municipal (deux titulaires et deux suppléants) doivent être désignés.

Mr le Maire demande qu'il souhaite être volontaire sachant qu'aucune délibération n'est nécessaire :

Titulaires : Mr Laurent MOREAU, Mr Etienne RENAULT

Suppléants : Mr Jean-Sébastien BONARD, Mr Jacques PETITFRERE

- Réunion d'information aux élus : Initiation au Budget et Finances 27 mars 2021 (heure à déterminer)

- Problème livraison cantine

- Questions posées aux élus pour le conseil d'école

- Prochain Conseil Municipal : Vendredi 2 Avril 2021 à 19h00

- L'arbre de la cour de la Maison des Associations a été coupé par les agents communaux et la souche rognée par la société d'Arbre en Arbre ainsi que celle de la cour de la Mairie.

- La commission des impôts se réunira le mardi 16 mars 2021 à 9h00.

- Le CCAS se réunira le mardi 16 mars à 18h00

- La Borde : Mr le Maire a rencontré la sous-commission de sécurité à La Préfecture

- Planification de la pose des panneaux d'information extérieur

- Planification de la pose des panneaux « Village Fleuri »

- Planification pose de la clôture du garage

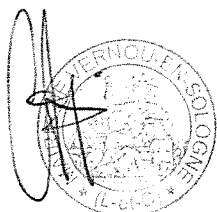
- Planification pour vider la cour du presbytère

- Information de Julie Bertin : Commission Culture de la CCSE

- Visite de Madame la Sous-Préfète le 07 avril prochain en mairie

Fin de la séance à 21h00

Le Maire,



Les Conseillers